



CLASSIQUES  
GARNIER

Édition de ALLEM (Maurice), « Avertissement »,  
*Les Grands Écrivains français du XIX<sup>e</sup> siècle.*  
*Chateaubriand*, SAINTE-BEUVE (Charles-Augustin),  
p. VII-VIII

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-2220-1.p.0007](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-2220-1.p.0007)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via  
Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées  
hormis dans un cadre privé.*

© 2014. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

## AVERTISSEMENT

Sainte-Beuve a beaucoup écrit sur Chateaubriand. Outre le cours qu'il fit à Liège sur *Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'Empire*, et qu'il fit paraître en 1861, il a publié sur cet auteur huit articles et il a parlé souvent de lui à propos d'autres écrivains. L'ensemble de ces articles et de ces remarques est assez copieux pour former à lui seul un assez fort volume.

Ce volume rappelle en bien des endroits et répète en certaines de ses parties le cours de Liège; nous avons, quand il était opportun de le faire, renvoyé au texte de ce cours qu'il faudra avoir, avec le présent volume, comme un complément indispensable.

A vrai dire, l'un des articles ici réunis (celui du 22 juillet 1862, le deuxième de l'étude intitulée *Chateaubriand jugé par un ami intime* [Joubert] en 1803) n'a pas directement pour objet Chateaubriand; mais à propos d'un auteur qu'il a tant étudié, non sans parti pris d'ailleurs, ni sans avoir fait s'élever bien des protestations et des réfutations ultérieures, Sainte-Beuve a voulu exposer « une fois pour toutes », dit-il, « quelques-uns des principes, quelques-unes des habitudes de méthode » qui le dirigeaient dans l'étude

que, depuis si longtemps, il faisait « des personnages littéraires ».

Après avoir hésité à maintenir ici cet article ou à le joindre, dans le troisième volume de nos poètes du XIX<sup>e</sup> siècle, aux écrits de Sainte-Beuve sur lui-même, il nous a paru plus naturel de le laisser là où Sainte-Beuve l'avait mis, c'est-à-dire avec l'étude qui en a été l'occasion et à laquelle il est lié, bien que ce soit par un lien assez frêle.